



# Comité Départemental de la Haute-Garonne

Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal  
Comité Régional Occitanie

N° 2 - MARS 2021

Siège social et administratif : 42, av. Frédéric Estèbe - 31200 TOULOUSE

☎ 05 61 13 22 66

✉ : siege-cd@petanque31.fr

## C O M P T E R E N D U

Réunion du 27 mars 2021

### Présent-e-s :

Mmes : BAPTISTE - CLAMENS - FOURNES - LOZANO - MONDRAGON - ROUGES - SANS

Mrs : ARCANGELI - ARNAUD - CORBI - CROUZILLAT - DEBEZI - DUCASSE - GALIANO - HERNANDEZ - HUGUET - **LE MANACH** - MALBERT - NEVEU - PINAUD - RAYNAUD - RICARD - SOURNAC - VIGNERES

Secrétaire administrative, Valérie

### Absents excusés :

Mr. AZEMA - CARLES - LANOTTE

### *Préambule du Président, Raymond Le MANACH*

Je vous remercie, une fois de plus, de vous être rendus disponibles, ce samedi matin.

Je crains que nos réunions perdurent le samedi, en raison de cette crise interminable, de ce couvre-feu qui réduit nos moments d'échanges à ce seul jour de la semaine.

Je tiens d'abord à m'excuser auprès de vous, Mesdames, pour l'erreur commise dans la convocation. Celle-ci s'adressait à « Monsieur » au lieu de « Madame, Monsieur ». Cela ne se renouvellera pas !

Il y a presque deux mois, nous avons été élus pour continuer à faire vivre ce comité.

Nous avons mis à profit ce temps de repos forcé, sans compétitions pour faire les formations que nous avons promis de vous donner. J'espère qu'elles vous auront apporté la confiance nécessaire pour le jour venu et être prêts pour les délégations que vous avez choisies. Quand nous le pourrons, Francis veillera à affecter un nouvel élu avec un ancien, de manière à le rassurer sur ce qu'il a à faire.

Nous avons confectionné pour chacun d'entre vous un classeur complet, avec tous les règlements nécessaires et toutes les informations utiles à ces délégations. Ils sont à votre disposition dans vos bannettes. Vous n'avez plus qu'à y rajouter les supports de la première formation pour être totalement informés. Il suffit de tenir à jour ce catalogue, au fur et à mesure des changements et de s'informer sur le site de la FFPJP.

Depuis notre dernière rencontre, nous avons participé au congrès Régional, en visioconférence, dont le compte-rendu sera fait tout à l'heure par sa Présidente, et bien sûr au congrès National, en visioconférence aussi, qui a vu l'élection de Michel à la tête de la Fédération. Je lui ai adressé, au nom de nous tous, les félicitations de notre comité et tous nos vœux de réussite, dans cette période si compliquée. L'élection d'un président qui a dirigé notre département pendant 12 ans

va encore plus braquer les regards vers nous. Nous devons être à la hauteur de ce que Michel a fait pendant toutes ces années.

J'ai assisté, pour le CD31, à une rencontre avec les responsables du sport de la région Occitanie, qui nous ont donné des informations utiles aux écoles de pétanque, que j'ai transmises à Frédéric. J'ai enfin participé au congrès annuel électif du CDOS, qui est l'organe déconcentré du CNOSF, dont nous faisons partie en tant que fédération sportive non olympique.

Nous avons validé un nouveau calendrier, calqué sur celui de la fédération, mais depuis hier, il n'est plus bon. Le groupe de travail de la fédération va proposer un nouveau scénario, sur lequel nous aurons à travailler quand il sera validé.

Quand pourrons-nous enfin reprendre nos compétitions ? Quels championnats allons-nous pouvoir faire et comment ? Faudra-t-il supprimer certains qualificatifs, les championnats de région ? Personne aujourd'hui ne le sait. Nous ne devons pas baisser les bras, nous devons continuer à nous adapter aux décisions fédérales. Nous devons dire à nos joueurs, aux dirigeants de clubs que nous allons rejouer à un moment ou un autre. L'incertitude est ce qui est le plus difficile à supporter mais gardons confiance.

Je regrette les interventions néfastes pour notre image, sur un réseau social d'une ancienne élue, qui sème le doute sur notre travail. Nous adaptons notre calendrier Départemental sur le National qui nous est fourni. De fait, il s'agit bien de la communication sur les réseaux sociaux qui parfois pose des problèmes.

Les élus que nous sommes, ne doivent communiquer que des informations validées. Marie se charge du site du CD31. Sur notre page Facebook, ce sont Frédéric et Jennyfer qui en ont la charge. Mais nous devons éviter de rentrer dans des polémiques avec les internautes qui n'attendent que ça. Soyons vigilants pour garantir notre crédibilité.

En attendant de nous retrouver sur les terrains, nous devons continuer à nous préparer.

## **1) ADMINISTRATIF**

### **1. Approbation du CR de réunion du 9 février 2021**

Le compte rendu soumis à l'approbation du Comité Directeur n'apporte aucune remarque et est approuvé à l'unanimité. Marie-Madeleine remercie Lydie pour son aide.

### **2. Compte rendu du Congrès Régional du 13 mars 2021**

Ce Congrès Régional s'est déroulé pour la 1<sup>ère</sup> fois (et peut-être la dernière ?) en visioconférence. Tous les représentants des 13 Comités Départementaux étaient présents. Merci à Emmanuelle, secrétaire administrative qui, en qualité d'Administrateur, a mené de mains de maître notre Assemblée Générale lui garantissant ainsi sa réussite.

Ce rendez-vous marquait la fin d'un 1<sup>er</sup> mandat qui s'est terminé mieux qu'il n'avait commencé en termes d'ambiance dans le groupe de travail alors même que cette crise sanitaire contrariait nos projets sportifs. Nous avons continué à nous projeter, à faire « comme si » demain la compétition reprenait et le Covid qu'un lointain souvenir.

#### ▪ Elections

Cette Assemblée Générale était élective et a vu la validation à l'unanimité de la seule liste déclarée, celle des 29 membres candidats avec Marie-Madeleine CLAMENS en qualité de Présidente, Audrey HEINIGER (CD32), Trésorière Générale et Marc NOGARET (CD12) Secrétaire Général.

Raymond LE MANACH et Francis RICARD représenteront le CD31 au Comité Directeur Occitanie pour le mandat 2021/2024.

Siègeront au sein des Commissions Régionales :

Lydie LOZANO, responsable de la C° Féminine

Francis RICARD, responsable de la C° Compétition ; Alain PINAUD, membre.

Bernard PEIRONNE, membre de la C° Arbitrage

Alain AZEMA, membre de la C° ETR

Serge GALIANO, membre C° des finances

Raymond LE MANACH, membre de la C° des Règlements et Statuts

Brigitte SANS interviendra en qualité de vérificateur aux comptes.

- Sur le plan sportif : la Fédération a revu le calendrier des Championnats de France 2021 et supprimé les Championnats de Région tête à tête senior masculin et féminin, doublette mixte, doublettes Jeu Provençal et pétanque seniors féminins et masculins. Les équipes de ces catégories initialement qualifiées par la Région aux Championnats de France restent dans le giron des Régions à charge pour ces dernières de les répartir selon des critères qui leur restent à déterminer. Après concertation, le CD 31 étant le mieux doté en termes de représentation des Comités aux championnats de France, il est proposé et validé à l'unanimité que le CD31 n'aura pas d'équipe supplémentaire, les 12 équipes étant réparties entre les autres comités départementaux selon leur désidératas et à raison d'une équipe par département.
- Sur le plan financier : afin d'aider les Comités Départementaux à assumer la charge financière de cette équipe supplémentaire, le CRO prend en charge les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration de l'équipe et de son délégué dans les conditions financières préétablies par la Région. Le CRO versera aux Comités Départementaux un forfait de 50€ par joueur comme participation à l'habillement.

De même, le CRO ne demandera pas l'affiliation des Comités Départementaux pour 2021 ; la participation sur les licences 2021 fera l'objet d'une facturation Régionale qu'à réception de la fiche financière de la FD en septembre/octobre 2021.

#### ▪ Formations

À la suite des élections pour le mandat 2021/2024, beaucoup de départements ont vu leurs dirigeants changer. Pour les aider dans leurs nouvelles fonctions, le CRO va organiser des formations en matière de discipline, arbitrage et délégués sur les Nationaux.

Lors de l'attribution des délégations sur les Nationaux en 2021, nous avons pu constater une certaine « timidité » des élu-e-s à se positionner. Moins qu'un manque d'intérêt, il s'agit plus d'un manque de formation face à la volonté de bien faire.

La présidente a demandé à Francis RICARD de « chapeauter » cette formation en direction des membres élus du CRO mais aussi des membres élus des Comités Départementaux qui souhaitent s'investir dans cette démarche.

- Compléments d'infos de Francis RICARD sur la répartition des prix en cas d'annulation de concours. Les consignes sont les mêmes pour un Départemental, Régional ou National et sont expliquées à l'article 7 paragraphe B du règlement administratif et sportif.

*« Dans le cas d'annulation pour intempéries et/ou cas de force majeure, de concours doté, l'organisateur ou l'organisatrice doit procéder comme suit pour la distribution des indemnités :*

*- Dans tous les cas, l'organisateur ou l'organisatrice indique le tour d'arrêt qui est reporté sur la feuille de match ou le (la) Délégué(e) Officiel(le) sur son compte rendu.*

*- Dans le cas de concours arrêté en poules ou avant la fin du 2<sup>ème</sup> tour en Elimatoire Direct, l'organisateur ou l'organisatrice procède au remboursement des mises à toutes les équipes engagées présentes.*

*- Dans le cas de concours avancés et quel que soit le stade d'avancement, pour les parties terminées, il y a des gagnants et des perdants, les gagnants sont indemnisés tel que prévu. Pour les parties en cours et impossibles à terminer, l'enveloppe du tour en question est répartie moitié / moitié aux 2 équipes concernées.*

*Dans tous les cas, la somme restante n'ayant pu être répartie reste au club à condition que les frais de participation aient été intégralement reversés dans ce qui a déjà été payé. Ceci pour pallier le déficit de recettes du jour de l'organisateur ou de l'organisatrice ».*

### **3. Compte rendu du Congrès National du 20 mars 2021**

Initialement prévue les 20 et 21 mars 2021 à EVIAN (74), il s'est déroulé en visioconférence le samedi 21 mars. Dans l'ensemble, les débats se sont déroulés dans une ambiance sereine.

Moment majeur de ce rendez-vous, les élections et l'élection de Michel LE BOT à la fonction de Président de la F.F.P.J.P pour le mandat 2021/2024. Nous lui souhaitons tous nos vœux de réussite et l'assurons de notre soutien.

A l'initiative d'un Président de Comité Départemental, un long et âpre débat sur le projet de la construction du centre National Michel DESBOIS a monopolisé la 1<sup>ère</sup> partie de ce Congrès. Validé en janvier 2019 lors du Congrès National de TROYES et conditionné à l'augmentation de 2€ par licence, ce projet était remis en cause du fait d'un coût annoncé élevé (parti de 5/6 millions d'euros, il est aujourd'hui estimé entre 15/17 millions d'euros) alors que ni le lieu ni les modalités de la construction ne sont connus. Le projet semble disproportionné par rapport à la situation de notre Sport en ces temps incertains.

Avant de passer aux élections, les 36 candidats (pour 21 places) avaient deux minutes pour se présenter à tour de rôle : il est évident que cet exercice oratoire n'a pas rencontré le même succès auprès de toutes et tous. Ci-dessous, le résultat nominatif :



## COMITE DIRECTEUR F.F.P.J.P. 2021-2024

Résultats définitifs après validation par la CSOE le samedi 20 mars 2021

Elu(e)s		Non Elu(e)s	
1	SCHMITT Didier	1880	voix
2	IANNARELLI Jean-Pierre	1834	voix
3	VAISSIERE Laurent	1832	voix
4	MARLAUX Jean-Marie	1794	voix
5	VEROLA Corine	1793	voix
6	BAJOLLET Véronique	1726	voix
7	FUENTES Loïc	1677	voix
8	VIGUIE Fabienne	1648	voix
9	POGGI Michel	1638	voix
10	GRIGNON Patrick	1547	voix
11	LE BOT Michel	1541	voix
12	ROBERT Michel	1388	voix
13	NOEL Mireille	1376	voix
14	BOURLET Laurent	1190	voix
15	CARLIER Marie-Ange	1178	voix
16	STEPHANT Philippe	1121	voix
17	THEARD Jean-Yves	1071	voix
18	CHAUVIN Didier	1060	voix
19	DORIZON Eric	1037	voix
20	LEGA Michèle	980	voix
21	CANTARELLI Joseph	933	voix
22	TRIVES Nicole	855	voix
23	BARRE Romain	766	voix
24	CHEVALIER Gérard	711	voix
25	DARMAGNAC Philippe	653	voix
26	TURPIN Marthe	648	voix
27	PICAZO Bruno	614	voix
28	ALINE Jean-Claude	578	voix
29	ROUGIER Laurent	571	voix
30	DUPUIS Maxime	568	voix
31	FORETNEGRE Alain	415	voix
32	VOEGEL Jean-Luc	347	voix
33	GRANGE François	305	voix
34	CIPOLIN Jacques	271	voix
35	VENTRE Georges	262	voix
36	IVANET Frédéric	160	voix

Après cette épreuve, les 21 nouveaux élus se sont retrouvés hors connexion pour désigner parmi eux, le Président. Seul candidat, Michel LE BOT est présenté à l'Assemblée Générale qui valide cette candidature à une très large majorité.

Au niveau de l'Occitanie, ont été (ré)élus, Loïc FUENTES (CD34), Fabienne VIGUIE (CD12), Bruno PICAZO (CD09) - Laurent ROUGIER et Philippe DARMAGNAC (CD82) candidats, n'ont pas réussi leur examen de passage.

#### 4. Signature partenariat avec la Société « OSPORTS »

Nous avons signé une nouvelle convention avec la Société « OSPORTS » auprès de qui nous nous approvisionnerons en Coupes et Trophées pour le mandat à venir. Tous les Clubs de la Haute-Garonne qui s'adresseront à ce prestataire bénéficieront de prix préférentiels sur les Coupes et Trophées ou tenues sportives.

#### 5. Renouvellement du partenariat avec La Dépêche du Midi

##### a) Partenariat

Les mercredis de mai à octobre, tous les Clubs Haut-Garonnais recevaient gratuitement la Dépêche du Midi. Le point a été fait sur les abonnements de la saison précédente et nous avons apporté des modifications au listing pour la saison prochaine : les abonnements numériques ont été supprimés, les adresses mises à jour etc.

208 adresses ont été validées, réparties entre les Clubs qui ont répondu et les élu-e-s du Comité, 208 adresses qui recevront l'édition du mercredi (théoriquement) de la fin avril à mi-octobre

2021. Nous attendrons la reprise de notre activité sportive pour lancer l'envoi à chaque destinataire.

#### b) Challenge la Dépêche

Parallèlement, le Challenge « La Dépêche » a été revisité : depuis plusieurs années, ce Challenge récompensait les joueurs en catégorie jeunes, féminines, vétérans et jeu provençal qui s'étaient distingués sur certains championnats.

Les Clubs resteront au centre du projet, mais :

- Seuls les Jeunes seront récompensés individuellement sur des compétitions qui leur seront réservées (la C° jeunes doit faire des propositions)
- Les seniors de toutes catégories seront récompensés au niveau du Club. Ainsi seront récompensés les trois Clubs qui obtiendront les meilleurs résultats sur les Championnats Départementaux, Régionaux, France et les trois Clubs qui auront le plus de participation sur les Qualificatifs et Championnats

Le règlement modifié a été présenté à la Dépêche pour validation. Ce Challenge intégrera le partenariat avec la Dépêche du Midi.

La réduction des abonnements nous fera économiser environ 2000€ sur notre budget prévisionnel.

### 6. Formation

Alain PINAUD précise que la deuxième session de formation « gestion concours » réservée aux élu-e-s qui ont vocation à assurer des délégations sur les Championnats, initialement prévue le week-end prochain, est reportée au 24 avril.

Cette formation s'adresse aux élu-e-s qui seront amenés à gérer dans chaque district, les inscriptions sur les qualificatifs puis le jour J à intervenir au graphique en qualité de délégué

Après un tour de table, 17 personnes souhaitent participer à cette formation. Compte tenu de l'importance de la participation au-delà de la jauge imposée par la situation sanitaire actuelle, cette formation est reportée à une date ultérieure.

### 7. Lecteurs licences

Serge GALIANO demande que chaque District fasse le point des lecteurs dont il dispose (dont le coût est, pour mémoire de 150€ la pièce) et lui communique le nombre, dans les meilleurs délais.

## 2) LOGISTIQUE

### a) Modalités de prise en charge des déplacements au sein des Districts

- Tous les frais kilométriques entre domicile/comité/lieu de championnat/frais de péage - sur présentation de justificatifs - sont pris en charge par le Comité. Pour elles et ceux qui le souhaite, les frais peuvent être laissés en don à l'Association ce qui génère à son bénéficiaire, un crédit d'impôt.
- Remboursement des frais au sein des districts : ils relèvent de la compétence du responsable de district et ne concernent que les déplacements au sein du District, réunions, qualificatifs, délégations, etc. Ce remboursement est fixé à 0.15€ du km. En début de saison, le responsable de district évalue ce poste pour les élu-e-s en sachant que l'enveloppe ne peut dépasser 1000€ par district.

Remarque de Jennifer qui fait remarquer que pour le District Ouest, la situation reste difficile en l'absence de lieu de permanence officiel ce qui génère des frais de déplacements plus importants. Contactée, la mairie de Colomiers confirme qu'il n'y aura pas de salle mise à disposition sur cette commune ; Jean-Bernard continue les négociations avec la ville de Tournefeuille.

### b) Logistique sur les Championnats Départementaux

- Déplacement des panneaux de scores : depuis deux ans, le Comité loue un véhicule pour leur transport du Comité via le lieu du Championnat et retour. Parfois, il reste garé toute la semaine sur le parking du Comité ...le prix de la location est élevé par rapport à nos besoins.

Devons-nous garder ces panneaux ? Si oui, comment faire pour les déplacer en limitant le coût ? Ces panneaux pourraient être gardés pour les compétitions et Championnats jeunes. Le président va prendre contact avec notre loueur pour une étude plus pointue de la dépense.

La question reste posée et la réflexion doit être menée en attendant la reprise de la compétition.

- Contrôle d'alcoolémie : Raymond LE MANACH et Joël LANOTTE reçoivent l'habilitation du Comité Directeur pour effectuer ces contrôles sur nos compétitions 2021.

- Contrôle de boules : tous les districts sont dotés de l'assiette permettant ce contrôle. De fait, pour chaque championnat départemental, le district doit mettre à disposition de l'arbitre ce matériel.

- Idée de Pierre-Noël ARCANGELI : pour éviter l'attente à la table de marque et faciliter le dépôt des licences sur les qualificatifs de District, il suggère que l'arbitre récupère les licences des joueurs sur le terrain quand il remet sa fiche de jeu à l'équipe. Pour cela, il faut que les terrains soient tracés et numérotés (ce qui n'est pas une obligation pour le club organisateur). La question se pose de savoir si une compétition peut démarrer sans le dépôt des licences à la table de marque ? Comment peut-on évaluer l'arrivée d'un retardataire ? Comment gérer les remplacements ? Les licences doivent être déposées et contrôlées AVANT le début de la compétition. La proposition n'est pas retenue.

- Serge GALIANO propose de ne pas appliquer l'amende de 10€ sur les premiers qualificatifs si non présentation matérielle de la licence.

- Raymond LE MANACH s'oppose formellement à cette proposition, pour trois raisons :

- 1) C'est totalement contraire au règlement
- 2) Tout licencié pouvait prendre sa licence dès le début de saison, l'activité administrative étant très réduite, les responsables de district disposaient de temps pour gérer les demandes.
- 3) Si la compétition devait reprendre en juin, les joueurs qui font une demande le lundi avant le week-end de la compétition seront bien à jour dans la base fédérale mais leur support licence pas encore. Il est donc recommandé aux compétiteurs de demander leurs licences plus de 8 jours avant le Championnat.

Le jour J, pour tout le monde, la licence devra être présentée matériellement à la table de marque – les districts reçoivent la consigne de ne délivrer aucune attestation. La non-présentation de la licence à la table de marque, entraînera la présentation d'une pièce d'identité et le paiement de 10€ d'amende.

### **3) SPORTIF**

#### ***a) Compte rendu de la réunion de la C° Compétition du 12 mars 2021 (Annexe II)***

Nous avons travaillé sur le projet de notre calendrier officiel 2021 en adéquation avec le plan de reprise publié par la FD.

- CDC vétérans prévu initialement, fin avril => reporté dans l'attente du nouveau calendrier des Championnats Départementaux et France. Idem pour le CDC Jeu Provençal.

- Délégations sur les Championnats Départementaux, Régionaux et France => nous avons travaillé dessus mais les choix sont caducs du fait du réaménagement de ces championnats par la FD.

Les attributions initiales de délégations sur tous les Championnats sont donc obsolètes. Nous attendrons le nouveau calendrier fédéral pour attribuer les nouvelles délégations par rapport aux nouvelles dates et disponibilité de chacun.

Les délégations sur les Championnats Départementaux seront attribuées, exceptionnellement pour cette année, à un binôme formé d'un ancien et d'un nouvel élu pour faciliter l'apprentissage de ce dernier.

- Groupes de CRC => ils seront établis sitôt que les conditions de libre circulation seront établies

- Concours départementaux => ces concours pour le moment, sont « écrasés ». Si la reprise est début juin, nous avons des Nationaux et Régionaux planifiés : il faudra donc anticiper et négocier avec leurs organisateurs si par cas leurs dates venaient à être prises par un championnat départemental.

### **b) Position du Comité Directeur sur aide aux Clubs de Fenouillet et Colomiers**

Lors du Congrès Départemental, après l'annonce de notre projet sportif et l'aide apportée aux Clubs à la création de nouveaux concours Nationaux sur notre territoire, les Clubs de Colomiers et de Fenouillet ont interpellé le président pour savoir si une aide était envisagée pour les Clubs qui organisent déjà des Nationaux ? Nous devons aujourd'hui répondre à leur questionnement.

Petit rappel : ce projet a pour but d'apporter une aide financière à la création d'une compétition Nationale à hauteur de 50% de la dotation minimale du concours A la 1<sup>ère</sup> année et 25% la deuxième année + une aide logistique à l'arbitrage et au graphique en rapport avec leurs besoins.

Après un long débat, la demande concernant l'aide aux anciens clubs organisant des Nationaux est mise au vote, résultat du vote : 22 présents : 4 pour - 15 contre - 3 abstentions

Pour 2021, le club de Lasbordes avait déposé sa candidature auprès de la FD à l'organisation d'un nouveau National Provençal (avant l'annonce d'une aide départementale) pour lequel une convention « droits et devoirs des parties » va être établie pour 4 ans, convention qui précisera les aides données sur les 2 premières années avec l'engagement du Club de pérenniser la compétition. Si par cas, la compétition n'était pas maintenue les années 3 et 4, la convention ne serait pas respectée de fait et le Club serait redevable des aides versées.

## **c) FINANCES**

### a) Trésorerie

Serge GALIANO

A l'heure actuelle nous pouvons considérer que la campagne des mutations est finie ; pour les licences, nous en sommes à 50% de l'effectif 2020. Prochainement, nous allons recevoir l'appel de la Fédération pour la première avance qui était jusqu'à présent de 70% du montant de l'année N-1 ... Nous en serons sûrement loin !

Le Trésorier Général demande aux Districts de s'acquitter des mutations encaissées et des licences vendus, avant le 30 avril 2021. En suivant, le Comité versera aux Districts les 1500€ de fonctionnement.

Le bilan et le budget prévisionnel ayant été présentés au Congrès et l'activité ayant été presque nul, il n'est donc nécessaire d'y revenir.

### b) Comptes bancaires des Districts

Il y avait 8 secteurs nous sommes passés à 5 Districts : l'opération est simple, de 8 comptes bancaires nous devons en conserver 5 ! Tous les Districts sont en cours de finalisation.

### c) Point de l'aide faite aux Clubs pour récompenser la participation des jeunes

Est-ce que l'on maintient l'aide de 200€ aux jeunes par secteurs alors que le Comité a voté une nouvelle aide en CDC jeunes ou bien laissons-nous les deux aides ?

Décision : versement de 200€ maxi par district (soit 1000€) sur présentation de justificatifs des actions entreprises et sur des critères d'attribution précis **ET** maintien des aides en CDC jeunes.

### d) Point des licences 2021

11 140 licences en 2020 => 4 738 licences au 04/02/2021

=> 6 644 licences au 26/03/2021

## **d) QUESTIONS DIVERSES**

✚ Raymond LE MANACH

- Les 24 et 25 avril 2021, la société Airbus invite des Champions pour démonstration sur le site de Blagnac Ramiers avec une petite réception le vendredi soir (confinement).

- Serge, Raymond, Francis et Brigitte ont travaillé sur la convention pour les joueurs qualifiés sur un Championnat de France.
- Au regard de la difficulté à gérer la restauration collective des équipes et de leurs accompagnants la veille d'un (gros) Championnat de France, un tour de table fait apparaitre que 20 personnes se prononcent pour sa suppression et deux contre. Les joueurs seront indemnisés en amont de leur déplacement. Dont acte.

✚ Gilbert DUCASSE

La Commission logistique s'est réunie pour travailler sur les réservations des Championnats Régionaux et France, en attente du nouveau calendrier Fédéral.

✚ Pierre-Noël ARCANGELI

Un point doit être fait avec la Société DETEL pour faire le bilan de l'activation des adresses mails. Francis s'en occupe dès lundi

✚ Brigitte SANS

Certains arbitres du District nord, demande si une formation est planifiée pour les arbitres ? A voir.

Existe-t-il une aide financière à la construction d'un terrain de pétanque ? Du Comité départemental ; les informations sont consultables directement sur le site de la Fédération.

*Le Président,  
Raymond Le Manach*



*La secrétaire,  
Marie-Madeleine Clamens*

